



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090860

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 19/08/2024 10H10 C:004980 I:17302
V/REF : 101794
V/Email reçu le Lundi 19/08/2024 à 10H10

REGIE ROLIN-BAINSON

1 RUE D'ALSACE
69100 VILLEURBANNE

IMMEUBLE : GERMAIN/BELLECOMBE
8-10-12 RUE GERMAIN
76-80 BELLECOMBE
69006 LYON

Vaulx en Velin, le 16 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N10 GERMAIN - DIGICODE : 9237 - CONTACTER :
- RDC M SEBAG TEL*0609353504*
- 1ER ETAGE MME GUILLOU TEL*0671589135*
- 2EME ETAGE MME GROLLET TEL*0626673403*
- 3EME ETAGE MR GAZARIAN TEL*0679222764*
-MME PELLETIER:06 17948946/06 82580638 (M.LOIC)

MOTIF : INTERVENIR POUR UNE RECHERCHE DE FUITE
Donneur d'ordre : M. P. HUTEAU

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 19/08 A 11H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOCAL AU RDC
RECHERCHE ET LOCALISATION DE FUITE
- PRESENCE DE GOUTTE-A-GOUTTE VANANT DU FAUX PLAFOND

SUSPICION DE FUITE A PARTIR DU LOGEMENT DE MR PELLETIER AU 1ER ETAGE
TENTATIVE D'ACCES A SON LOGEMENT, OCCUPANT ABSENT
PREVOIR UN RENDEZ-VOUS
REPLI DU CHANTIER

LE 20/08 A 14H15 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MR PELLETIER AU 1ER ETAGE
NOUS CONSTATONS UNE FUITE AU NIVEAU DU RACCORD COMPTEUR
(LA PERSONNE QUI A REMPLACER LE COMPTEUR A MISE EN PLACE UN FOND DE
BOUTEILLE POUR EVITER QUE L'EAU COULE AU SOL)
- DEPOSE DU COMPTEUR
DECOUPE DU TUYAU CUIVRE ET REPRISE DU RACCORDEMENT
REPOSE DE L'ENSEMBLE
REMISE EN EAU
CONTROLE ETANCHEITE

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

CS LCOMPTER Email envoyé le 21/08/24 a 08H41 M. P. HUTEAU

CS LGESTION Email envoyé le 19/08/24 a 15H59 M. P. HUTEAU

MERCI DE NOUS TRANSMETTRE LES COORDOONNEES DU LOGEMENT DE MR PELLETIER
AU 1ER ETAGE

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS

Les temps facturés comprennent le déplacement aller-retour des véhicules et
personnels auxquels s'ajoute le temps sur place.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12		29,12
1,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 19/08	2	70,85		106,27
3,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 20/08	4	70,85		212,55
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	39,45		39,45
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	4	39,45		39,45
1,00	Raccord(s) tectite 20/27 dn22	4	12,26		12,26
1,00	Mamelon(s) laiton 20/27	4	1,47		1,47
1,00	Flexible(s) 30Cm 20/27	4	5,91		5,91
1,00	Joint(s) fibre 20/27	4	0,26		0,26
TOTAL H.T.					446,74
T.V.A. a 10,00%					44,67
TOTAL T.T.C.En EURO					491,41

Valeur en votre reglement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

ORDRE DE SERVICE N° 101794

SERVIMO
101 AV.P. MARCELLIN
69120 VAULX EN VELIN

Références à rappeler obligatoirement sur la facture Païement uniquement par virement bancaire / joindre impérativement le RIB de la société avec la facture	OS n° 101794
Nos Réf : 000825 Dossier suivi par : HUTEAU PATRICE EI : 000825 Dégat des eaux dans les locaux de Mr SEBAG au RDC de l'allée 10 rue Germain (06 09 35 35 04). A sa demande, merci d'effectuer une RDF pour trouver la cause de ce sinistre. logements des 3 premiers étages supérieurs: 1er Mme GUILLOU 06 71 58 91 35 2è Mme GROLLET 06 26 67 34 03 3è Mr GAZARIAN 06 79 22 27 64. Merci de faire diligence et de revenir vers nous si d'autres informations vous sont nécessaires.	<i>Demande faite pour le compte du Syndicat des Copropriétaires de l'immeuble sis :</i> 76-80 RUE BELLECOMBE 8-10-12 RUE GERMAIN 69006 LYON Bâtiment : Digicode : 9237

ATTESTATION TVA JOINTE DONT LE § 3 EST A COMPLETER PAR VOS SOINS
UN EXEMPLAIRE DU PRESENT ORDE DE SERVICE ET DE L'ATTESTATION COMPLETEE SERA A JOINDRE IMPERATIVEMENT A VOTRE FACTURE. A DEFAUT CELLE-CI NE SERA PAS REGLEE

FACTURE A ENVOYER A :

rolin-bainson.fr
1 rue d'Alsace 69100 Villeurbanne

contact@rolin-bainson.com

réception et téléphone du lundi au jeudi de 9h à 11h30 & de 14h00 à 17h30 sauf le vendredi fermeture à 16h

IMPORTANT : pour le bon règlement de votre facture :
Vérifiez l'adresse du destinataire (plusieurs agences)
Intégrez le n°OS ci-dessus (« OS n°101794 »)
Ajoutez l'attestation de TVA ci-après complétée
Ajoutez votre RIB

S.A. au capital de 38.874,50 euros – SIREN 957 521 115
FVA intracommunautaire FR22 957 521 115 000 23 -
RCS Lyon – Membre de l'Union des Syndicats de l'Immobilier (UNIS) – Garantie financière par CEGC-TOUR KUPKA B 16 rue Hoche 92800 PUTEAUX – Assurance R.C. par MMA IARD police n°127124870, 14 Bvd Marie et Alexandre OYON 72030 LE MANS CEDEX 9 – Carte professionnelle CPI69012016000004991 délivrée par la CCI de Lyon - Pour les opérations de courtage d'assurance garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conforme aux articles L530-1 et L530-2 du code des assurances www.orias.fr
n°orias: 07 005 946

Attestation TVA simplifiée

Identité du client ou de son représentant

Nous soussignés : **ROLIN – BAINSON 1 rue d'Alsace 69100 VB**

Agissant en qualité de mandataire Du syndicat des copropriétaires sis :
76-80 RUE BELLECOMBE 8-10-12 RUE GERMAIN 69006 LYON

Nature des locaux

Nous attestons que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

☐ Maison ou immeuble individuel ☐ Immeuble collectif ☐ Appartement individuel
☐ Autre (précisez la nature du local à usage d'habitation.)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
- ☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
- ☐ Des parties communes d'un immeuble affecté à plus de 50 % à l'habitation
- ☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage :

Adresse (1) :

Dont je suis ☐ mandataire du propriétaire / ☐ syndic

Nature des travaux (à remplir par l'entreprise)

Nous attestons que **sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation**, les travaux :

- ☐ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
- ☐ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :

Cochez les cases correspondantes aux éléments affectés :

☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage, ☐ Huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures
☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques ☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

N.B. tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

☐ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors œuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors œuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %.

☐ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Nous conservons une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et nous engageons à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenus au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 10%)

Fait à Lyon

Le 19 août 2024

Signature du client ou de son représentant

ROLIN – BAINSON 1 rue d'Alsace 69100 VB

(1) Ne remplir que si adresse différente de l'adresse indiquée dans le cadre ?